



CHARTRE DES PARENTS

Pendant les entraînements, les matchs et pour le bon déroulement des séances et le bien-être de l'enfant :

- * Je ne rentre pas sur le court

Si je sais que mon enfant sera absent à un match :

- * Je préviens son entraîneur le plus tôt possible (si possible 15 jours à l'avance)

Si je sais que mon enfant sera absent à un entraînement :

- * Je préviens son entraîneur le plus tôt possible (par exemple lors des entraînements)

- * Je me tiens au courant de ce qui s'est passé ou dit pendant son absence (heure de RDV pour un match,...)

Comme nos enfants, ayons l'esprit d'équipe :

- * Qui va emmener mon enfant pour les matchs en déplacement ? ? ?

- * Dès connaissance des dates de rencontres, j'indique mes disponibilités à son entraîneur

- * Si je consacre quelques jours dans l'année à tour de rôle avec les autres parents pour emmener les enfants aux matchs, il n'y aura pas de problème !

Qui est responsable de mon enfant ?

- * L'entraîneur est responsable de mon enfant uniquement pendant les horaires de l'activité. En conséquence, je dois m'informer des horaires de début et de fin de l'activité pour assurer le relais avec l'entraîneur

- * Je dois m'assurer de la présence de l'entraîneur à chaque rendez-vous

- * Je remplis les autorisations parentales

En signant la fiche d'inscription, je m'engage à en respecter toutes les consignes.

